



Jeudi 1 juillet 2010

Le vice Président du Conseil général chargé des sports qualifie publiquement ses propres décisions de "complètement débilés"

Comme déjà annoncé sur ce blog le 25 juin, je suis intervenu en séance du conseil général pour dénoncer le mauvais sort fait notamment à 3 clubs importants d'Argenteuil perdant leur label "élite " ou promotionnel" : **Argenteuil Val de Seine cyclisme, Coma boxe, Coma Volley.**

J'ai adressé une lettre argumentée au Président du Conseil général lui demandant de rétablir d'urgence le Coma volley (voir copie ci dessous).

J'ai été très surpris d'entendre M. Demaret sur Vo TV ce 30 juin, (vice président chargé des sports) s'étonner, contester (VoTV) et qualifier de "complètement débilés" des décisions... qu'il a lui même prises et annoncées... et d'indiquer qu'il fera des propositions nouvelles en septembre

Je demande donc que soient reconsidérées l'ensemble des décisions prises.

A noter que mon intervention sur le même sujet au Conseil municipal d'Argenteuil le lundi 28 juin, a été traitée par le mépris, l'adjoint au sport s'en remettant très justement au Maire également Vice Président du Conseil général, et ce dernier se contentant de répondre : " Mais M. Métézeau ne dit pas tout...". Il avait raison , j'avais omis de dire que ces décisions étaient "complètement débilés". Merci à M. Demaret d'avoir complété mon propos.

copie de ma lettre au Pt du Conseil général concernant le coma volley:

Monsieur le Président, cher collègue.,

J'étais intervenu auprès de vous le 31 mai dernier afin que le club Coma aviron d'Argenteuil conserve sa labellisation. J'ai constaté lors de la dernière séance publique que vous aviez maintenu cette classification, et je vous en remercie.

Je me dois d'intervenir aujourd'hui pour le **COMA volley-ball d'Argenteuil**, qui se voit privé de label, à mon avis, de façon regrettable et ne résistant pas à l'analyse.

En effet, ce club vient d'atteindre le niveau Nationale 1. La qualité de ses joueurs n'est donc pas contestable.

De plus, il est comme vous le savez impliqué dans le sport féminin, autre préoccupation que le département, à juste titre, déclare encourager.

Il est enfin le premier club du Val d'Oise dans cette discipline.

Du coup, il voit sa subvention dite de "sortie du dispositif" passer de **12 000 à 4800 euros**, puis devenir nulle à terme.

Certes, le dispositif adopté par le conseil général est respecté dans sa lettre. Mais il devrait à mon sens être amendé pour tenir compte des réalités locales, et les effets "pervers"- ne correspondant pas manifestement à la volonté de ceux qui l'ont élaboré- corrigés.

En attendant, une subvention exceptionnelle supplémentaire doit pouvoir être envisagée. J'ai à ce sujet bien noté l'intention annoncée en séance par M. le Vice-président chargé des sports, de revoir le montant de la subvention accordée à un club, suite aux interventions justifiées des élus.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Publié dans : [Le Conseil général](#) - Par Philippe Métézeau
[Ecrire un commentaire](#) - [Partager](#)